



Fiche G15TER

GESTION - COMPTABILITÉ

**CPOM : APPRÉCIER L'ENVIRONNEMENT, LE CADRE LÉGISLATIF,
LES ENJEUX INSTITUTIONNELS ET LES CONDITIONS DE RÉUSSITE
DE LA CONTRACTUALISATION—FORMATION À DISTANCE 2 DEMI-JOURNÉES**



Date (s) : à venir	Lieu : Formation à distance	Durée : 1 jour (7 heures) sur 2 demi journée	Tarif adhérents : 350€
--------------------	-----------------------------	---	------------------------

Objectifs pédagogiques

- ◆ Préparer son association à bénéficier du potentiel du CPOM tout en maîtrisant les risques et les nouvelles obligations
- ◆ Apprécier les conditions de réussite du CPOM et de sa gestion au quotidien
- ◆ Maîtriser la méthodologie et les étapes de préparation de la contractualisation

Programme

Jour 1 : Apprécier l'environnement, le cadre législatif et les enjeux institutionnels de la contractualisation

L'environnement et le contexte qui aboutissent au CPOM/EPRD

- ◆ Les motivations des pouvoirs publics et celles des organismes gestionnaires
- ◆ La qualité avant tout
- ◆ Le dispositif législatif et réglementaire
- ◆ Réforme de la tarification, GMP/GMPS et SERAFIN-PH (secteur personnes âgées et/ou personnes handicapées selon les participants)
- ◆ Le calendrier général CPOM-EPRD

Le CPOM : Outil de synthèse entre qualité et gestion

- ◆ Système de management de la qualité, des projets aux objectifs
- ◆ Le CPOM en synthèse

Professionaliser la gestion par délégation des ESSMS

- ◆ L'émergence de la notion de cœur de métier et le développement d'axes de concurrence
- ◆ Un renversement de logique budgétaire
- ◆ Le rôle central du directeur d'ESSMS et le rôle central du siège
- ◆ Les enjeux pour l'organisme gestionnaire dépositaire de la délégation de gestion

Les conditions de succès et les risques à maîtriser

- ◆ Les conditions de réussite de la contractualisation
- ◆ Les 5 plus importantes conditions de succès du CPOM-EPRD
- ◆ Les 4 risques majeurs du CPOM-EPRD à maîtriser
- ◆ Les 2 dispositifs essentiels de réussite de la contractualisation, à court et long terme (la maîtrise des freins aux changements et la délégation à bon escient)

Jour 2 : Appréhender les modes de gestion en environnement CPOM ainsi que la méthodologie de contractualisation et d'utilisation du cadre financier EPRD

Vers une maturation gestionnaire du secteur associatif

- ◆ Management par projets et pilotage par objectifs
- ◆ Organisation de la chaîne de délégations, stratégie interne et organisation dans le cadre de la contractualisation

La méthodologie d'élaboration du CPOM (les étapes et la documentation utile)

La mise en place de son cadre budgétaire : l'EPRD et ERRD (principes généraux, préparation budgétaire, exécution budgétaire et clôture de l'exercice)

Public : Membres du Conseil d'administration, directeur général et directeurs du siège, directeurs des établissements et services

Prérequis : Avoir des bases en gestion

Modalités et délais d'accès à la formation :

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier ou dématérialisé. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Intervenant :

Marc BERGEROT : Directeur Général d'établissements médico-sociaux et collaborateur de l'URIOPSS IDF

Méthodes et modalités d'évaluation :

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas. Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.